

Communiqué de presse du 21 novembre 2024

Ensemble, pour l'école de demain

En cette année marquant les 150 ans de la CIIP, les Conseillères et Conseillers d'État latins en charge de la formation se sont réunis pour une conférence de presse exceptionnelle sous le thème *Ensemble, pour l'école de demain*. Un panorama complet des actions et des priorités de la CIIP pour une école suisse de qualité, adaptée et tournée vers l'avenir a été présenté.

Investissement dans l'excellence de l'enseignement

Face aux défis contemporains, la CIIP souligne l'importance d'un corps enseignant hautement qualifié. Cela implique des formations initiales et continues robustes qui abordent les complexités du métier, intègrent les avancées pédagogiques et répondent aux besoins spécifiques des différents niveaux scolaires. Le projet Calliope, mis en avant par la CIIP, vise notamment à accompagner les enseignantes et enseignants en début de carrière pour assurer une transition harmonieuse vers la pratique professionnelle et à leur fournir des formations continues leur permettant d'évoluer tout au long de leur carrière.

Renforcer les compétences fondamentales

La CIIP met l'accent sur la maîtrise des savoirs fondamentaux, notamment "lire, écrire, calculer", comme socle indispensable à la réussite scolaire et professionnelle. Consciente des enjeux liés à la compréhension de l'écrit, la CIIP met en avant le développement de nouveaux moyens d'enseignement pour le français. Ces derniers se concentrent sur les compétences orales et écrites, l'automatisation des apprentissages par des activités régulières et l'intégration progressive de la grammaire et de l'orthographe.

Créer un environnement d'apprentissage sûr et positif

La CIIP reconnaît l'impact crucial d'un climat scolaire serein sur le bien-être et la réussite des élèves et sur le bien-être du corps enseignant. Des actions concrètes sont menées pour lutter contre toutes les formes de violence et de harcèlement, en impliquant les différents actrices et acteurs de la communauté éducative, y compris les parents, les syndicats et la police.

Une école adaptée à chaque élève

La CIIP réitère son engagement à garantir un accès équitable à une éducation de qualité pour l'ensemble des élèves, indépendamment de leurs besoins ou de leur origine. L'accent est mis sur la création d'environnements d'apprentissage flexibles et accessibles, où la diversité est valorisée et où chaque élève peut s'épanouir. Cette vision se traduit par un soutien accru aux élèves à besoins éducatifs particuliers, une attention particulière aux élèves allophones, et des programmes adaptés aux élèves à haut potentiel.

Cultiver des citoyennes et citoyens engagés et responsables

La formation de citoyennes et citoyens éclairés et responsables est une mission fondamentale de l'école publique. L'éducation à la citoyenneté et à la durabilité vise à doter les élèves des outils

nécessaires pour comprendre le monde, analyser de manière critique l'information, et participer activement à la vie démocratique.

Naviguer dans l'ère numérique

Reconnaissant l'omniprésence du numérique, la CIIP plaide pour une intégration réfléchie des technologies dans l'éducation. L'objectif est de développer la citoyenneté numérique et la prévention, en permettant aux jeunes d'utiliser les outils numériques de manière responsable et critique. La CIIP souligne également la nécessité de former le corps enseignant à l'utilisation pédagogique des technologies.

Accompagnement des jeunes vers le monde professionnel

La CIIP s'engage à offrir aux jeunes les meilleures conditions pour une entrée réussie dans le monde professionnel, qu'ils ou elles suivent une formation postobligatoire générale ou professionnelle. Le système éducatif suisse, flexible et perméable, offre un large éventail d'opportunités. La CIIP vise à augmenter le taux de certification au secondaire II pour atteindre 95% d'ici 2030, garantissant ainsi l'intégration socioprofessionnelle de tous les jeunes.

La CIIP réaffirme sa volonté d'investir dans l'avenir de la Suisse en plaçant l'éducation au cœur de ses priorités. En collaboration avec les cantons, la CIIP s'engage à construire une école qui prépare les jeunes aux défis d'un monde en mutation, en leur offrant les compétences, les connaissances et les valeurs nécessaires pour réussir et contribuer à une société intégrative et durable.

La coordination intercantonale en matière de formation

Fondée voici cent cinquante ans, la CIIP est l'institution intercantonale de droit public chargée d'assurer la coordination et de promouvoir la coopération en matière de politique éducative et culturelle en Suisse romande. Le Tessin y est associé. La CIIP constitue la conférence régionale latine de la CDIP, sur la base du concordat intercantonal de 1970 sur la coordination scolaire. Son Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'Etat des huit cantons membres, en charge des Directions cantonales de l'instruction publique. Son secrétariat est établi à Neuchâtel et assume des fonctions d'état-major pour la Conférence et pour ses divers organes (voir <http://www.ciip.ch/>)

Annexes :

- [Programme d'activité 2024-2027 de la CIIP.](#)

Pour toute information complémentaire (MÉDIAS UNIQUEMENT)

- **Président de la CIIP:** Monsieur Christophe Darbellay, conseiller d'Etat du canton du Valais, en charge du Département de l'économie et de la formation, T. 027 606 40 00
- **Fribourg :** Mme Sylvie Bonvin-Sansonens, Conseillère d'Etat en charge de la Direction de la formation et des affaires culturelles, T. 026 305 12 02
- **Berne :** Mme Christine Häslér, conseillère d'Etat en charge de la Direction de l'instruction publique et de la culture, en contactant le service de la communication de l'INC, T. 031 633 86 60

- **Genève** : Mme Anne Hiltpold, conseillère d'État en charge du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, T. 022 546 69 00
- **Jura** : M. Martial Courtet, ministre de la Formation, de la Culture et des Sports, T. 032 420 54 03
- **Neuchâtel** : Mme Crystel Graf, conseillère d'État en charge du Département de la formation, des finances et de la digitalisation, T. 032 889 69 00
- **Tessin** : Mme Marina Carobbio Guscetti, Conseillère d'État, Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport, T. 091 814 44 50
- **Vaud** : M. Frédéric Borloz, conseiller d'État du canton en charge Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, T. 021 316 30 30

Secrétaire générale de la CIIP: Pascale Marro T 079 750 21 15